

Floirac le 18 juin 2018

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre de mission en date du 22 janvier 2018 concernant les échanges solidaires dans la commune, le Conseil des Sages a fait un état des lieux et a observé dans notre commune la présence :

- * **d'un S.E.L.** (Système d'échange local) « Troc Ô Sel » association, qui n'est plus active depuis 2014,
- * **de la bricothèque,**
- * **de la gratuithèque,** installée à Dravemont,
- * **des boîtes à livres** installées dans la commune et dans certains lotissements ainsi que quelques
- * **grainothèques,**
- * **Le Tiers lieu** dont les activités préconisent l'échange d'informations et le vivre ensemble...

En ce qui concerne le développement de ces échanges le Conseil des Sages préconise

- * **un système de coordination, une espèce de plateforme qui permettrait une meilleure visibilité de toutes ces instances** et pourrait se présenter comme une **Accorderie**, *système qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, permet aux membres (les Accordeurs) de s'échanger des services de toutes sortes.* (<http://www.accorderie.fr>)
- * **la mise en place d'un frigo solidaire** identique à celui installé rue Tauzia à Bordeaux (nous avons rencontré l'association **Crepaq** *centre de ressource d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine* à l'origine de cette action « **FRIGO ZERO GASPI** » et impliquée aussi dans le projet « Ça marche pour Jaurès »), cette armoire réfrigérée est mise en place dans la rue ou dans un établissement public pour une meilleure maîtrise du gaspillage alimentaire et une aide aux personnes en difficulté. Une étude de faisabilité devra être effectuée en amont et un partenariat avec l'Épicerie solidaire de Floirac sera envisagé pour l'entretien du Frigo et la gestion du stock,
- * **mise en place d'une restauration solidaire ou achat de bons de restauration** pour accéder à la Marmite de Bordeaux 21 rue des Menuts. « Créée en 2000 par **ENVOL 33** La Marmite est un restaurant solidaire dans lequel les clients défavorisés côtoient une clientèle ordinaire, la Marmite permet à des personnes en difficulté de déjeuner dans un restaurant traditionnel pour une somme modique»,
- * la mise en place dans les cafés de la commune du « **café partagé** ». L'association le café suspendu a mis en place cette opération dès 2013 <http://cafe-suspendu.org>. Les consommateurs, informés par les restaurateurs, peuvent régler plusieurs cafés qui seront servis ensuite à des personnes démunies, *de nombreux cafés dans l'hexagone ont apposé le sticker « café solidaire » sur leur façade invitant les commerçants et les particuliers à participer activement à ce mouvement de confiance et de solidarité.*

Nous vous remercions, Monsieur le Maire, de la confiance que vous nous avez témoignée et restons à votre disposition pour vous présenter de façon plus approfondie les différentes propositions que nous vous soumettons.

Veillez agréer Monsieur le Maire l'expression de nos sentiments les plus déférents.

Ont participé à cet atelier « Echanges solidaires » Mesdames et Messieurs : N.Barré, M. Brousse, A. Castaing, A. Demaison, M. Mennier, R. Rochel, B. de Zangroniz
Rédactrice :B. de Zangroniz.